



Région
Hauts-de-France

SRADDET et soutien des excellences régionales



Pourquoi ?

La région peut compter sur un certain nombre d'atouts et de ressources internes : excellence économique, enseignement supérieur de qualité, savoir-faire commerciaux, industriels, agricoles et en matière de santé et de culture, sites touristiques d'exceptions.... **La valorisation de ces atouts** doit constituer un facteur d'attractivité résidentielle et économique, en créant en parallèle les conditions d'un accueil favorable.

L'enseignement supérieur et la recherche

La région constitue le 3ème pôle d'enseignement supérieur de France. L'ensemble du territoire régional est concerné et les établissements d'enseignement supérieur sont présents dans tous les pôles urbains de la région. La présence de jeunes bien formés constitue aussi un facteur-clef de créativité et d'innovation qui doit être mis au service du développement territorial.

L'innovation, la connaissance, la créativité, la culture

La région dispose d'excellences économiques et de niches stratégiques qui, en étant plus visibles et mieux accessibles, seront facteurs d'attractivité et de rayonnement, créateur d'activités et d'emplois. Il s'agira également de mettre en avant des domaines d'activités stratégiques, qui différencient et spécialisent la région par rapport aux autres régions européennes

La TRI "REV3", troisième révolution industrielle

La TRI est à la convergence de trois mutations majeures : la transition énergétique, la révolution numérique et les nouveaux modèles économiques réconciliés avec nos ressources naturelles et humaines. L'essor de cette démarche est un levier puissant d'aménagement, de résilience, et de développement durable, procurant à terme, une nouvelle attractivité dans la compétition des régions.

Comment ?

En articulation avec le SRDEII* et le SRESRI**

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE EN VALORISANT LES RESSOURCES RÉGIONALES

Un double défi pour renforcer la compétitivité régionale

SE DIVERSIFIER

pour orienter progressivement la structure productive actuelle vers des spécialisations économiques plus en adéquation avec les filières d'avenir et la satisfaction des nouvelles demandes au bénéfice de l'ensemble du territoire dans une logique de répartition équilibrée.

VALORISER LES SPÉCIFICITÉS LOCALES

présentes dans les territoires en jouant sur les complémentarités. La région présente en effet la spécificité d'abriter de nombreux écosystèmes locaux, portés notamment par les villes moyennes.

Cette vision se traduit par 2 objectifs spécifiques

*SRDEII : Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
**SRESRI : Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Les défis de la transition économique notamment industrielle et de la mondialisation ne seront relevés qu'à la condition que toutes les ressources locales soient valorisées et coordonnées au service de l'intérêt régional. Seront ainsi consolidées les excellences régionales, avec pour effets majeurs le renforcement de la résilience économique des territoires, la production de valeur ajoutée ancrée localement et la création nette d'emplois de qualité. La dynamique entrepreneuriale ainsi que l'artisanat participent aussi pleinement du renouveau du système productif régional.

La vision régionale du SRADDET met en avant 4 grandes fonctions des pôles d'envergure régionale favorisant les interactions, au service d'un nouvel équilibre régional. Au croisement du SRDEII et du SRADDET, la fonction « Tête de réseaux » illustre la nécessité de consolider les spécialisations économiques locales en s'appuyant sur les écosystèmes territoriaux (systèmes productifs locaux, enseignement supérieur et formation, recherche et innovation). Leur mise en réseau permettra de développer les partenariats et les coopérations nécessaires entre les pôles régionaux, au bénéfice du rayonnement régional et d'une attractivité renforcée.

La Région identifie 3 leviers pour favoriser la diversification économique des territoires en articulation avec les écosystèmes territoriaux :

01 IDENTIFIER ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE ET LES FILIÈRES LOCALES :

Les filières et activités locales offrent des gisements importants de valeur ajoutée ancrée sur les territoires et d'emplois moins exposés à la concurrence internationale. Un travail d'identification des besoins et capacités des territoires constitue un préalable pour développer des filières adaptées par des outils appropriés.

02 RENFORCER ET ACCOMPAGNER LES FILIÈRES D'EXCELLENCE :

Le SRADDET vise à accompagner les cinq dynamiques identifiées dans le SRDEII notamment à travers :

- une localisation équilibrée des activités économiques favorisant la complémentarité sur l'ensemble du territoire ;
- une répartition optimisée des implantations entre centralités et périphéries ;
- une connexion/accessibilité renforcée aux équipements des zones d'activités.

03 STIMULER LE RECOURS À L'INNOVATION :

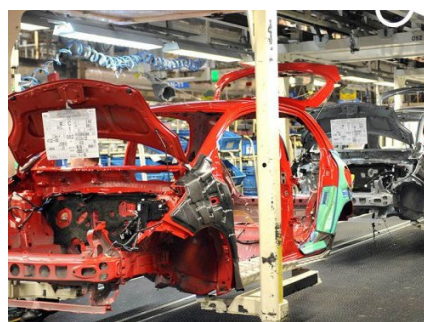
Les territoires ont un rôle fondamental à jouer pour stimuler l'innovation à travers divers outils et moyens : encouragement aux coopérations entre enseignement supérieur et recherche et entreprises, mise en place de structures d'accueil, d'incubation et de capital-risque à destination notamment des porteurs de projets comme les créateurs de start-up, développement des appels à projet pour des expérimentations de type "living lab" combinant des logiques économique, sociale, d'aménagement et de mobilité...



Source : Région Hauts-de-France - Euratechnologies



Source : Mes soignants - CHU d'Amiens



Source : Région Hauts-de-France - Toyota



Source : Région Hauts-de-France - Bombardier

Objectif 3

Conforter les pôles d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et développer leur accessibilité (EET)

Les finalités de l'objectif visant à conforter les pôles d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et développer leur accessibilité sont multiples :

- la création d'un environnement général favorable à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, performant et identifiable à l'international, marqueur de l'identité du territoire ;
- la structuration et la coordination de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- l'équilibre entre spécialisation, excellences et besoins économiques des territoires par une mise en système au service de l'intérêt régional ;
- la mise en place des conditions d'accueil optimales tant vis-à-vis des étudiants que des enseignants-chercheurs ;
- le développement et la mutualisation des investissements immobiliers, des plateformes, des équipements connectés des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche permettant d'attirer de nouveaux étudiants, enseignants-chercheurs, centres de recherche et de transfert de technologie et acteurs économiques.



Source : Région Hauts-de-France - UPJV

La Région identifie 3 leviers :

01 FAVORISER LES LOGIQUES DE DIFFÉRENCIATION DE SITES ET DE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE TERRITOIRES AU BÉNÉFICE D'UNE SYNERGIE ET D'UNE VISIBILITÉ GLOBALE :

L'ambition est de positionner chacun des sites et territoires afin de créer une réelle dynamique d'attractivité et de rayonnement.

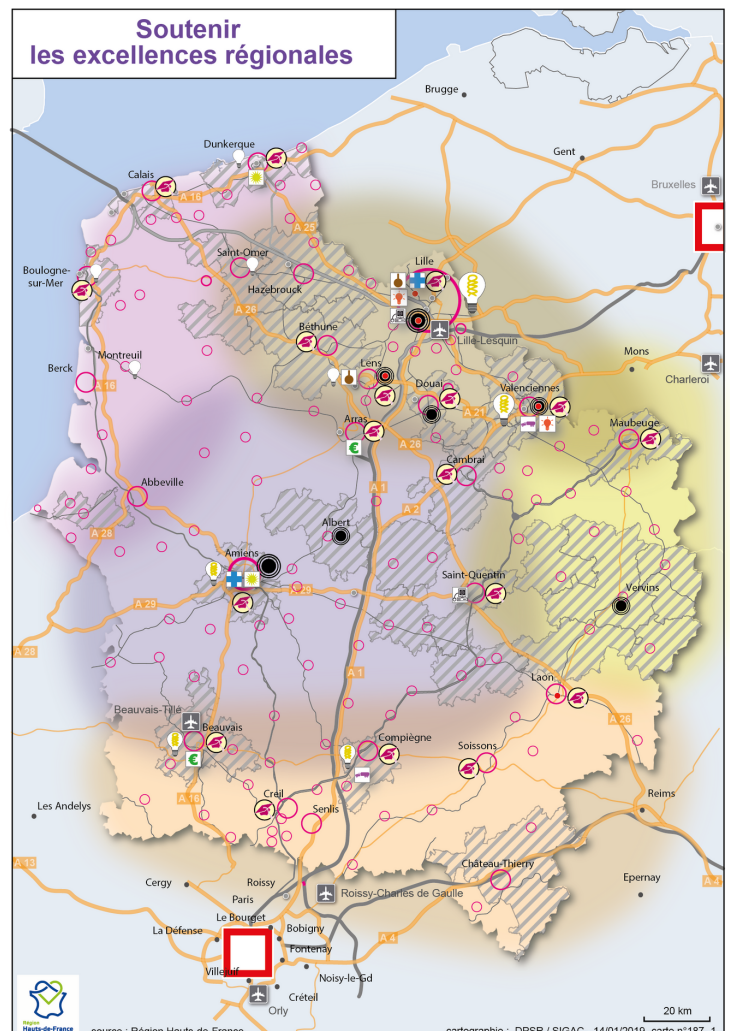
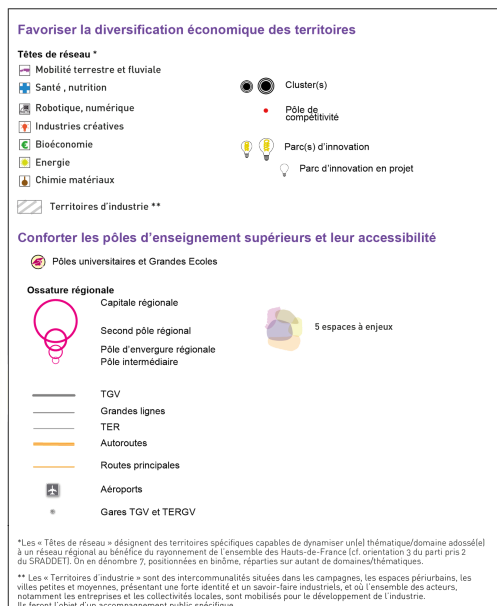
02 AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX PÔLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION ET FAVORISER LEUR STRUCTURATION PAR LEUR RAPPROCHEMENT ET LEUR MIXITÉ FONCTIONNELLE :

Faciliter l'accessibilité des sites, tant sur le plan physique que numérique : favorisation de l'intégration optimale à la ville et ses équipements notamment via les modes de transports doux/bas carbone et les liaisons fluidifiées avec les gares ; mutualisation des équipements connectés via notamment le très haut débit et la mixité fonctionnelle des sites.

03 CRÉER LES BONNES CONDITIONS DE L'ACCUEIL ET DE LA MOBILITÉ :

Des logements en nombre suffisant, à prix abordables, de qualité, bien équipées et connectés et à proximité des pôles d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Une politique de transport adaptée du point de vue tarifaire et en termes de liaisons facilités aux pôles d'échanges multimodaux ainsi qu'aux portes d'entrée régionales, nationales et internationales est nécessaire



A noter :

L'économie de la ressource constitue également un moyen de valoriser les excellences. Le développement d'un modèle favorisant l'optimisation de l'utilisation des ressources matérielles et énergétiques visant à maximiser les gains engendrés tout en minimisant les impacts environnementaux générés est à affermir sur le territoire. Il s'agira d'encourager les initiatives, d'accompagner les expérimentations et valoriser les projets concourant à cette économie de la ressource. A cet effet, la Région invite les territoires à prendre en compte l'objectif suivant :

**Objectif
2**

Déployer l'économie circulaire (EET-CAE-PRPGD)

Pour en savoir plus : cf. fiche 15 - SRADEET et modes de production bas carbone

De même, la Région a défini comme enjeu le soutien à l'emploi par le renforcement des filières. Les filières professionnelles de l'habitat au regard des enjeux notamment en termes de réhabilitation thermique doivent faire l'objet d'une attention particulière. Ces éléments sont précisés dans l'objectif :

**Objectif
4**

Soutenir le développement et la transformation des filières professionnelles de l'habitat (LGT)

Pour en savoir plus : cf. fiche 16 - SRADEET et réhabilitation thermique des bâtiments

Le numérique offre de nouvelles opportunités à l'ensemble des territoires des Hauts-de-France notamment du point de vue économique et de l'innovation. Le développement de stratégies numériques apparaît essentiel :

**Objectif
29**

Développer les stratégies numériques dans les territoires (EET)

Pour en savoir plus : cf. fiche 12 - SRADEET et stratégies numériques

Pour aller
plus loin



LE SRDEII : Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

Une feuille de route stratégique pour les Hauts-de-France, au service d'une priorité majeure : l'emploi.

La stratégie régionale du développement économique est articulée autour de 5 dynamiques stratégiques, animées par la Région.

Ces axes majeurs et innovants posent des nouvelles méthodes pour asseoir le renouveau et l'avenir des Hauts-de-France :

1. La région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle, maritime et agricole ;
2. Euro-HUB : une région commerçante, leader de la distribution et hub logistique européen ;
3. Welcome EU : l'excellence universitaire et tertiaire fait rayonner les Hauts-de-France en Europe ;
4. Génération S : pour un modèle régional innovant de la santé et des services à la personne, leader de la Silver économie ;
5. Créa-HDF : notre région est attractive !

Pour aller
plus loin



LE SRESRI : Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Il fixe les orientations partagées de la politique régionale en matière d'enseignement supérieur et de recherche et un plan d'actions pour booster l'innovation, le rayonnement, la création de valeur et l'emploi en Hauts-de-France.

3 axes majeurs :

1. Une région des excellences qui rayonne et qui attire ;
2. L'enseignement supérieur pour les emplois d'aujourd'hui et de demain ;
3. La recherche et l'innovation pour une région créatrice de valeurs.

EET - équilibre et égalité des territoires / CAE - Climat air énergie / PRPGD - Plan régional de prévention et de gestion des déchets / LGT - Logement